

Pourquoi une nouvelle analyse socio-économique est nécessaire

Une réaction au rapport intitulé « *L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick : incidences économiques possibles des propositions pour augmenter l'approvisionnement en bois* » Conseil économique des provinces de l'Atlantique, 2003.

Note documentaire préparée par Steve Reid et Roberta Clowater,
Coalition sur les aires naturelles protégées du Nouveau-Brunswick
Mai, 2004

INTRODUCTION

Suite à la publication du rapport Jaakko Pöyry explorant comment l'industrie forestière pourrait doubler sa possibilité annuelle de coupe, le gouvernement provincial mandatait le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CÉPA) d'étudier les ramifications économiques de ce plan. Le document qui en est ressorti : « *L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick : incidences économiques possibles des propositions d'augmenter l'approvisionnement en bois* », rapporte qu'il y aurait de nombreux résultats positifs si l'on donnait suite au plan de Jaakko Pöyry. Cependant, après avoir soigneusement considéré les postulats et les omissions dans l'étude, il devient apparent qu'il est nécessaire d'examiner de plus près les aspects économiques de ce plan. Les résultats positifs rapportés par le rapport du CÉPA peuvent avoir été surestimés ou, de fait, pourraient être ternis par des incidences négatives qui ne furent pas étudiées dans leur analyse.

Le rapport du CÉPA fait une bonne description du contexte économique actuel pour l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick et il fait état des retombées économiques limitées qui pourraient résulter si l'on adoptait la proposition du rapport Jaakko Pöyry. Le présent document jette un bref coup d'oeil sur ce qui pourrait être considéré des faiblesses ou des omissions dans l'étude du CÉPA, et il soulève des enjeux dont il faut faire une étude plus approfondie avant de prendre les décisions finales quant à l'avenir des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick.

Le présent rapport ne remet aucunement en question la validité de l'analyse économique effectuée par le CÉPA, ni l'expertise des économistes impliqués. Les économistes avaient reçu la tâche de répondre à certaines questions relatives aux scénarios proposés dans le rapport Jaakko Pöyry, alors que d'autres questions économiques valables reliées aux terres de la Couronne (ou terres publiques) ne leurs avaient pas été demandées. Cependant, il est important que les décisionnaires et le grand public sachent que si aucun des postulats avancés dans l'étude ne se matérialise dans un avenir plus ou moins rapproché, les retombées économiques possibles pourraient également ne pas se produire.

POSTULATS DU RAPPORT DU CÉPA

1. Le premier postulat (ou hypothèse) de l'étude est que « la production accrue peut être vendue à des prix réels constants » (p.24). Sans un examen des circonstances de la réalité (du monde réel), ce postulat jette des doutes sur les résultats de l'étude. Le rapport (du CÉPA) déclare qu'entre les années 2000 et 2002, les exportations forestières du Nouveau-Brunswick ont diminué d'un demi-milliard de dollars (soit de 2,9 \$ milliards à 2,4 \$ milliards). Depuis ce temps-là, de nombreuses mises à pied et fermetures d'usines ont eu lieu dans notre province et cela était attribué aux mauvais taux d'échanges avec les États-Unis et à la chute des prix réels pour les produits. Il faut donc poser la question : est-il raisonnable de supposer qu'il y aura un renversement de ces facteurs qui va permettre la vente de cette production accrue dans les usines du Nouveau-Brunswick ?

Un récent rapport publié dans *The Economist* (7 au 13 février, 2004, p.65-68) montre que le dollar américain a été dévalué à l'échelle internationale dans le cadre d'une tentative apparemment intentionnelle de faire baisser le « déficit courant » des américains. Grosso modo, le « déficit courant » fait allusion au flux monétaire qui entre et qui sort d'un pays, que ce soit par les échanges commerciaux, la migration des emplois et des entreprises, ainsi que l'aide internationale et les investissements. Présentement, le déficit courant américain est

considéré par certains économistes comme étant trop élevé (c-à-d., trop d'argent sort du pays), et diminuer la valeur de leur dollar contre d'autres monnaies est l'un des outils qui peut diminuer ce déficit. Cela fait en sorte que les investissements à l'extérieur des États-Unis sont moins désirables, tout en augmentant le coût des produits importés ; ceci encourage donc les Américains à acheter au pays. Cela suggère que le dollar américain pourrait continuer son mouvement intentionnel à la baisse pendant plusieurs années avant que l'économie soit considérée suffisamment solide.

Depuis 2002, le dollar canadien a connu une croissance de 20 % contre le dollar américain, ce qui a mené à des prix plus bas pour les exportations canadiennes. À moins d'un changement radical dans la politique économique canadienne, il est fort probable que cette situation va se détériorer au lieu de s'améliorer, tout au moins à court terme. C'est donc une inquiétude sérieuse puisque 84 % des exportations forestières du Nouveau-Brunswick vont aux États-Unis. Le scénario le plus probable de tout cela est un plus grand déclin des revenus provenant des exportations.

Un autre facteur international qui affecterait la capacité du Nouveau-Brunswick de vendre ses produits à des « prix réels constants », c'est l'approvisionnement mondial en résineux (bois mou). Présentement, des sources dans l'industrie indiquent qu'il y a une surabondance de résineux sur le marché, ce qui en diminue le prix. Cette situation pourrait s'aggraver à l'avenir. Une des préoccupations majeures est l'augmentation des plantations de résineux dans les pays de l'Amérique du Sud, surtout au Brésil, au Chili, au Venezuela et en Argentine. Ces pays ont également connu une croissance dramatique du montant d'importation aux États-Unis et il est prévu que leur production va s'accroître rapidement. Certaines estimations indiquent que la production de ces pays (où les arbres poussent plus vite à cause du climat) pourrait accroître de 3 à 5 fois la production actuelle au cours des 50 prochaines années, ce qui ferait une bien plus grande concurrence aux exportations du Nouveau-Brunswick vers les États-Unis. Des plantations commencent également à rapporter des profits en Russie et dans les pays européens, ce qui pourrait bien affecter les marchés à l'étranger.

2. Un deuxième postulat avancé dans le rapport du CÉPA, c'est que « les emplois augmentent au même rythme que la production après un ajustement pour la croissance de la productivité du travail » (p. 24). La productivité du travail est définie dans le document comme étant un « PIB en dollars constants par heure de travail » (p.14) et elle devient plus élevée à mesure que la mécanisation et une réduction de la main-d'oeuvre s'intensifient dans l'industrie. Donc, la productivité du travail est une mesure de l'efficacité, non pas d'un bénéfice socio-économique. À mesure que l'efficacité s'accroît dans la transformation (ce qui mène à une réduction de l'ensemble des coûts de production), les bénéfices à la population vont diminuer puisque moins de travailleurs sont requis. Le rapport du CÉPA explique que durant la dernière décennie la production de produits de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick avait doublée, mais les statistiques démontrent qu'il n'y a pas eu une augmentation correspondante des emplois, ce qui est probablement attribuable à une plus grande mécanisation de l'industrie (c-à-d., productivité du travail accrue). Durant cette période, il y a eu une petite augmentation dans l'ensemble des statistiques sur l'emploi, mais cela est surtout attribuable à une augmentation de l'activité sylvicole. Une étude effectuée par Van Lantz et Michael Kennedy de la « Faculty of Forestry and Environmental Management - UNB » (*Examen des facteurs qui affectent l'emploi dans l'industrie forestière canadienne : une décomposition du ratio emploi/coupe, nov., 2003*) démontre que l'emploi au Nouveau-Brunswick par unité de bois coupé diminue rapidement, plus rapidement que dans toutes les régions à l'ouest de nous. Le résultat, c'est donc une diminution des bénéfices économiques pour la population.

Le rapport du CÉPA explique que selon le scénario proposé par Jaakko Pöyry, le nombre total d'emplois va se stabiliser à 100 emplois en 2062 au dessus des niveaux actuels, soit une croissance de 0,4 %. Ce chiffre est le reflet d'une augmentation supposée de la « productivité du travail » dans tous les secteurs, sauf en sylviculture ; le rapport déclare que : « Les demandes futures en matière d'emplois en sylviculture pourraient être plus faibles que prévues, puisqu'aucune provision n'a été faite pour les améliorations de la productivité du travail. » (p.31). Cela remet en question la réalité potentielle de ces chiffres parce que l'on pourrait raisonnablement supposer qu'au cours des 60 prochaines années, des avances (technologiques) auront lieu dans la plantation des semis et dans l'éclaircissage, menant ainsi à une autre diminution de la demande pour des travailleurs.

On devrait aussi souligner que les emplois sylvicoles en question sont également saisonniers (soit de 16 à 22 semaines par année) et donc moins désirables, en général. Le rapport indique que les pays nordiques les plus affectés selon ce scénario ont plus de difficultés à combler ces types d'emplois et peuvent se voir obligés d'utiliser « des incitatifs additionnels ou des sources non traditionnelles de main-d'oeuvre. » (p.30). Bien que ce commentaire n'ait pas été élaboré, il implique que plusieurs des gains en emplois à court terme (au moins dans

le nord) pourraient être perdus par l'importation de « travailleurs migrants ». Par conséquent, la possibilité existe que d'autres bénéfices économiques seraient perdus à mesure que l'argent quitte la province ; ce scénario affecterait les calculs des revenus personnels imposables des gens de la province.

En ce qui a trait à la discussion de la productivité du travail, le rapport du CÉPA déclare que la productivité des travailleurs du Nouveau-Brunswick est au dessus de la moyenne canadienne, et pourtant qu'elle est tout de même inférieure au marché international (p.14). L'implication, ici, c'est qu'afin d'être compétitif, le Nouveau-Brunswick doit réduire les coûts associés aux activités forestières de sorte à offrir de meilleurs prix aux consommateurs. Lorsque la compétition se fait contre les pays de l'Amérique du Sud, avec la prolifération des plantations et des salaires plus bas, on est en droit de poser la question à savoir comment longtemps on peut continuer dans une telle voie avant qu'elle ne devienne improductive. Afin de pouvoir faire compétition de cette manière, cela exigerait probablement non seulement une augmentation de la production, mais aussi une réduction substantielle des charges salariales. Il n'est pas clair présentement si le Nouveau-Brunswick est capable de survivre à la compétition et maintenir une position dans le marché mondial, sans pour autant changer la façon que nos produits sont fabriqués et mis en marché. Cela n'est même pas abordé dans le document du CÉPA.

3. Un troisième postulat dans le rapport du CÉPA, c'est que : « Une augmentation proportionnelle de l'approvisionnement en bois va mener à la même augmentation proportionnelle de la production des produits forestiers. » (p.24) Ce postulat mène à simplification exagérée des résultats futurs puisque les variables réelles (dans le monde réel) ne sont pas considérées. Différents secteurs de l'industrie ont différents ratios intrants/extrants. Ces ratios peuvent changer au fil du temps étant donné les changements dans les méthodes de production et dans les mesures de valeur ajoutée potentielles. En même temps, à mesure que changent les demandes de produits, les différents secteurs peuvent changer en matière de dominance ; certains secteurs vont grandir pendant que d'autres diminuent. Afin d'effectuer une analyse claire des effets du changement au fil des années, il est nécessaire d'avoir une ventilation claire des différents secteurs, les ratios intrants/extrants pour chacun d'eux et une indication de comment ces industries pourraient changer à l'avenir. Bien qu'il ne soit pas clair si cela pourrait donner plus ou moins de bénéfices à la province, une étude plus complète est donc nécessaire afin de nous donner une meilleure indication des résultats finals des changements proposés pour notre industrie forestière.

4. Un quatrième postulat avancé dans le rapport du CÉPA, c'est que : « Il y a un changement continu au sein des industries des produits forestiers et des pâtes et papiers vers une plus grande valeur ajoutée. » Ce qui n'est pas clair, c'est la portée éventuelle d'un tel changement, ni comment cela affecte les chiffres en bout de ligne. L'argument en faveur de plus de transformation pour la valeur ajoutée est solide puisqu'il pourrait mener à de plus hauts niveaux d'emplois et à des produits nouveaux pour lesquels on peut trouver des marchés. Il faut faire une étude plus approfondie de cet enjeu afin de déterminer si plus de démarches dans la direction de la transformation pour la valeur ajoutée sont possibles et quels effets cela aurait sur nos industries et sur l'ensemble de la province. Cette question est également importante parce qu'elle pourrait affecter les types d'intrants nécessaires (c-à-d., les arbres) et pourrait causer un changement des plans reliés à la sylviculture. Cela affecte aussi les chiffres en matière d'emplois et de salaires.

5. Un cinquième postulat, mais cette fois-ci une supposition implicite dans toute la discussion de l'avenir des terres de la Couronne, est qu'il est économiquement désirable d'avoir une grande portion de notre PIB qui dépend sur l'industrie plutôt volatile des ressources naturelles. Présentement, 8,7 % du PIB du Nouveau-Brunswick (2,1 milliards) vient de l'industrie forestière, soit la proportion la plus élevée au Canada (p.12). Selon les postulats (hypothèses) du rapport du CÉPA, le PIB de l'industrie forestière va augmenter d'ici 2062 ; selon le plan JP, de 360 \$ millions de plus que les projections du statu quo (croissance de 17 %). [Selon le status quo en 2062 = 2,7 \$ milliards. Avec JP en 2062 = 3,1 \$ milliards]. Si la volatilité de l'industrie continue à l'avenir, alors ce chiffre pourrait ne pas se matérialiser et l'économie de la province pourrait subir de plus grosses pertes.

L'envers de cet argument, c'est que le PIB provincial va continuer à croître en même temps. Si nous postulons une croissance modeste de 3 % de notre PIB au cours des 60 prochaines années, nous découvrons que notre PIB en 2062 serait d'environ 68 \$ milliards (non ajusté pour l'inflation). En se servant de ces chiffres, nous constatons que la contribution de l'industrie forestière au trésor de la province va, de fait, diminuer à environ 4,5 %. Ceci suggère qu'il pourrait y avoir un autre problème avec l'idée d'investir tellement plus de notre capital dans cette industrie (selon sa configuration actuelle), alors qu'elle pourrait continuer à tirer la patte derrière d'autres industries. Par conséquent, une recommandation découlant de ceci est qu'en tant que province,

nous devrions explorer ces industries (anciennes ou récentes) qui ont les meilleures perspectives de croissance pour l'avenir.

6. Le sixième postulat, encore un autre qui est une hypothèse implicite du rapport, semble être que seulement la foresterie est affectée par une augmentation des activités sylvicoles et de coupes. Il existe plusieurs autres sortes d'activités économiques qui dépendent sur nos forêts, y compris le tourisme, la production du sirop d'érable, la chasse et la pêche, (pour n'en nommer que quelques-unes). En 2002, le tourisme dans notre province rapportait un montant estimé à environ 1,2 \$ milliard, dont une portion importante était le résultat de l'image traditionnelle du Nouveau-Brunswick comme étant la « Province aux mille panoramas ». Mettre l'accent sur les plantations industrielles, ainsi que le changement résultant de nos forêts mixtes feuillus/résineux en plantations de résineux, pourrait sérieusement affecter d'autres industries. Par ailleurs, de nouvelles industries non ligneuses peuvent être découragées de démarrer si elles dépendent sur des forêts mixtes ou de feuillus. En ne tenant pas compte de ces autres industries, le rapport ne nous donne pas un tableau complet des retombées économiques potentielles du plan Jaakko Pöyry. Bien qu'il soit possible qu'il y ait une croissance des revenus en foresterie, à l'échelle de la province, ces bénéfices pourraient être contrebalancés par des pertes dans d'autres activités.

En dernier lieu, il nous faut considérer le niveau d'importance de l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick et la place qu'elle pourrait avoir à l'avenir. Présentement, le nombre d'emplois directs dans l'industrie forestière est de 17 300 (5 % du total pour la province, ce qui représente une main-d'oeuvre de 1 travailleur sur 20), et de 6 100 emplois indirects (p.19). Même si les recommandations de Jaakko Pöyry sont mise en oeuvre, le nombre total des emplois ne changera pas beaucoup (croissance de 0,4 %). En guise de mise en contexte de ce nombre d'emplois, en 2003, l'industrie du tourisme soutenait 31 000 personnes/années d'emploi. Il n'y a pas eu d'étude effectuée pour vérifier si, ou comment, des changements à la gestion des forêts pourrait avoir un impact sur les emplois actuels en tourisme.

CONCLUSION

Tel que démontré dans la discussion ci-haut, le rapport du CÉPA n'offre seulement qu'un examen limité et possiblement optimiste des ramifications économiques du plan Jaakko Pöyry. Il faut reconnaître qu'ils ont basé leurs postulats sur ce que leur disaient les représentants du gouvernement provincial et de l'industrie forestière, et que la portée de l'étude était limitée au plan qui leur était présenté. Cependant, en faisant cela, le rapport nous a présenté des résultats basés sur des scénarios en noir et blanc (opérations au statu quo versus le plan Jaakko Pöyry). Il existent plusieurs autres scénarios sur comment les forêts pourraient être utilisées ; des scénarios qui pourraient probablement fournir de meilleurs niveaux d'emplois et de retombées économiques. De plus, examiner d'autres scénarios nous donnerait l'occasion d'explorer des moyens de diversifier notre économie et nous éloigner de la dépendance sur les ressources primaires. Malheureusement, le rapport commandé par le gouvernement provincial ne nous donne pas le niveau d'information nécessaire pour prendre les meilleures décisions pour l'avenir des forêts publiques (Couronne) du Nouveau-Brunswick.

Avant que les décisions finales ne soient prises quant à la gestion future des terres publiques, les inquiétudes ci-haut et plusieurs autres enjeux doivent être étudiés d'une manière sérieuse. Ce qui manque, c'est une analyse des marchés (anciens et récents) et des tendances en relation avec les produits forestiers, et de vérifier si le Nouveau-Brunswick est bien positionné pour tirer avantage des marchés à croissance réelle, et tout cela basé sur les types de forêts que nous produisons naturellement. Une nouvelle étude doit être effectuée qui explorerait une plus grande variété de possibilités et de scénarios pour une industrie à base forestière au Nouveau-Brunswick. Cette nouvelle étude doit inclure des facteurs tels que :

- < la croissance de la production à valeur ajoutée, ses impacts sur les emplois ;
- < les industries forestières non ligneuses et le potentiel d'une variété d'emplois et de produits ;
- < le potentiel de vendre nos produits et la volatilité potentielle des prix (montée et baisse) sur la variété des produits ;
- < des régimes de gestion forestière visant à supporter la variété des industries basées sur la forêt.

Jusqu'à ce qu'une étude plus complète soit effectuée, les recommandations du rapport Jaakko Pöyry ne devraient pas être mises en application. Il faut s'assurer que l'économie du Nouveau-Brunswick et que tous les Néo-Brunswickois reçoivent le plus grand bénéfice possible de l'une de nos plus grandes richesses naturelles.

SOMMAIRE RAPIDE

1. **Postulat** : « Une production accrue peut être vendue à des prix réels constants. »

Faits :

- 84 % des exportations forestières du N.-B. vont aux États-Unis
- Le dollar canadien a subi une croissance de 20 % en rapport avec le dollar américain depuis 2002.
- Il y a présentement une surabondance de produits forestiers sur le marché mondial.

Problème : Cela ne tient pas compte des facteurs du monde réel, y compris :

- Les changements dans l'économie américaine qui affectent les échanges commerciaux.
- La croissance future prévue des plantations en Amérique du Sud et à l'étranger.

2. **Postulat** : « L'emploi augmente au même rythme que la production après l'ajustement pour la croissance en productivité du travail. »

Faits :

- La productivité du travail est définie comme étant « le PIB réel par heure de travail », ce qui augmente avec la mécanisation et une diminution de la main-d'oeuvre. C'est une mesure de l'efficacité, non pas de bénéfices socio-économiques.
- La productivité du travail du Nouveau-Brunswick augmente rapidement alors que les emplois (sauf en sylviculture) diminuent depuis des années.
- La productivité du travail au Nouveau-Brunswick est encore faible comparée aux marchés mondiaux.

Problème :

- Les calculs pour les emplois en sylviculture ne tiennent pas compte des avances possibles en matière d'efficacité à l'avenir, ce qui pourrait biaiser les résultats.
- Le rapport indique que si la productivité du travail (c-à-d., une mécanisation améliorée) augmente plus que prévue, alors les niveaux d'emplois seront plus bas qu'ils ont été estimés.
- Le rapport ne tient pas compte des coûts ajoutés à l'industrie suite aux améliorations futures.

3. **Postulat** : « Une augmentation proportionnelle de l'approvisionnement en bois va mener à la même augmentation proportionnelle de la production des produits forestiers. »

Fait : Différents secteurs de l'industrie (par ex., la production de la pulpe versus la fabrication de meubles) exigent différentes formes et quantités d'intrants, qui donnent différents montants et valeurs d'extrants.

Problème : La simplification exagérée des intrants/extrants ne tient pas compte des :

- changements dans l'efficacité de l'utilisation du bois au fil des années ;
- changements dans l'industrie si certains secteurs devaient subir une croissance ou un déclin en matière de production.

4. **Postulat** : « Il y a un changement continu au sein des industries des produits forestiers et des pâtes et papiers vers une plus grande valeur ajoutée. »

Fait : Une augmentation de la valeur ajoutée a le potentiel d'augmenter à la fois les emplois et la valeur du produit fini.

Problème :

- Le rapport n'indique pas le taux de changement de l'industrie à valeur ajoutée, ni comment cela affecte les chiffres en bout de ligne.
- Cela ne semble pas tenir compte des types de matières premières qui pourraient être nécessaires, ni leurs coûts associés.

5. **Postulat** (implicite) : Le scénario de réussite serait que le Nouveau-Brunswick ait une industrie forestière configurée comme elle l'est présentement et qui domine l'économie.

Fait : Présentement, 8,7 % du PIB du N.-B. (2,1 \$ milliards) vient de l'industrie forestière, le plus haut niveau au Canada.

Problème :

- C'est une question qui reste très discutée à savoir s'il est économiquement sage d'avoir une portion si importante de notre économie qui dépend sur la volatilité des industries basées sur les ressources naturelles.

- En supposant une croissance annuelle de 3 % du PIB provincial au cours de la même période de temps décrite dans le rapport du CÉPA, selon le plan Jaakko Pöyry la contribution de l'industrie forestière au PIB provincial descendrait à 4,5 %.

6. Postulat (implicite) : Seulement l'industrie forestière sera affectée par des changements à la structure des forêts.

Faits :

- De nombreuses autres industries non ligneuses dépendent sur nos forêts.
- Le tourisme contribue plus d'un milliard de dollars par année à notre province et il supporte plus de 30 000 personnes/années d'emplois.
- Même si les recommandations de Jaakko Pöyry étaient mises en application, le grand total des emplois dans l'industrie forestière ne changera pas beaucoup (croissance de 0,4 %).

Problème :

- Cela ne tient pas compte des ramifications économiques potentielles sur les industries forestières non ligneuses, ce qui pourrait représenter des pertes qui pourraient contrebalancer les gains potentiels de l'industrie forestière.
- À mesure que la structure forestière changerait en faveur des résineux, les entreprises ayant besoin de bois franc (feuillus) pourraient faire face à des difficultés.

Coalition sur les aires naturelles protégées du Nouveau-Brunswick

180 rue St. John, Fredericton, N.-B. E3B 4A9

tél. : 506-452-9902 ; fax : 506-458-1047; courriel : nbpnac@nbnet.nb.ca